



SOUTIEN AUX FEMMES IRANIENNES

Un peu moins d'un an après la mort de Mahsa Amini, jeune femme décédée trois jours après avoir été arrêtée par la police des mœurs pour avoir porté des « vêtements inappropriés », la police iranienne a rétabli les patrouilles dans le but de sanctionner les femmes qui ne porteraient pas - ou pas « correctement » - le voile en public.

A l'issue de son dernier Congrès, le SAF avait diffusé une motion de soutien aux femmes iraniennes, au mouvement de libération en Iran, contre la répression des manifestant-e-s qui, aux côtés des femmes, portaient des revendications démocratiques et sociales et contre les arrestations subies par les avocat-e-s qui osaient les défendre.

Le SAF rappelle son engagement à défendre les droits fondamentaux et les libertés fondamentales, dont l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté d'opinion et de religion (incluant le droit de changer de religion ou de ne pratiquer aucune religion).

Le SAF dénonce toute utilisation de la religion à des fins politiques.

En France comme ailleurs, le SAF défend la liberté des femmes de se vêtir comme elles le souhaitent.

Le SAF dénonce toute atteinte aux droits des femmes et réitère son entier soutien aux femmes iraniennes.

Femme Vie Liberté